

## B. LA COMMUNAUTÉ D'APPRENTISSAGE PROFESSIONNELLE PREND APPUI SUR UNE PRATIQUE RÉFLEXIVE CENTRÉE SUR L'EXPLORATION D'UN BESOIN D'APPRENTISSAGE

L'apprentissage professionnel peut être réalisé au moyen de différents modèles (p. ex., études d'ouvrages, analyses documentaires, consultations de chercheuses et de chercheurs, *coaching*, participations à des congrès, cours menant à des qualifications additionnelles, enquêtes collaboratives, études de leçons). Quel que soit le modèle choisi, l'objectif est de favoriser l'apprentissage du personnel enseignant et l'évolution des pratiques en salle de classe, ce qui, par conséquent, s'avère être bénéfique aux élèves. Dans une vidéo de la série *Leaders in Education Thought* du ministère de l'Éducation de l'Ontario, Catherine Bruce (2013, traduction libre) mentionne les six caractéristiques d'un modèle d'apprentissage professionnel efficace. Ce modèle :

- ▶ est basé sur l'expérience d'apprentissage en salle de classe;
- ▶ repose sur les besoins qu'ont définis les enseignantes et enseignants;
- ▶ est axé sur le travail d'équipe et la collaboration;
- ▶ est cyclique et durable permettant une pratique réflexive continue;
- ▶ tire parti de recherches récentes et de données probantes;
- ▶ est une approche axée sur l'intégration de nouvelles pratiques.

### L'enquête collaborative

L'enquête collaborative est un exemple de modèle d'apprentissage professionnel répondant aux caractéristiques qu'énonce Bruce. Cette approche est axée sur l'accélération de l'apprentissage. Une enquête professionnelle efficace pourrait se définir comme « [...] “un défi dans la pratique d'enseignement” ou “un dilemme continu et familier pour l'amélioration pédagogique” pour lequel ni les enseignants ni les apprenants “n'ont de solution facile au stade où ils en sont dans leur apprentissage” [traduction] » (City et collab., 2009, cités dans Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2014c, p. 5, traduction libre).

En Ontario, plusieurs recherches sur l'enquête collaborative ont été réalisées depuis 2008, et le personnel enseignant y prenait part en tant que chercheur.

Les enquêtes effectuées par les communautés d'apprentissage professionnelles dans les écoles et par les conseils et les réseaux, comme l'Enquête collaborative relative aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits (EC PNMI), l'Initiative concernant les enseignants responsables de l'étude des travaux d'élèves (ERÉTÉ), l'Enquête collaborative pour l'apprentissage des mathématiques (ECA-M) et le Projet de communication orale à la petite enfance (COPE) ont mené à l'élaboration de structures et de processus légèrement différents pour répondre aux besoins locaux, mais ont tous beaucoup en commun (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2014b, p. 2).

Selon le document [Enquête collaborative en Ontario – Ce que nous avons appris et où nous en sommes](#), « [...] les chercheurs ont appris du personnel enseignant que l'enquête n'est pas un projet, une initiative ni une innovation, mais une méthode de travail professionnelle » (Kaser et Halbert, 2014, cités dans Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2014b, p. 2).

L'enquête collaborative vise une prise de position sur l'enseignement et l'apprentissage dans des contextes où une équipe collabore pour résoudre une problématique reconnue en partant d'un besoin des élèves. Analyser les preuves d'apprentissage des élèves, qu'elles soient écrites ou filmées, est un travail qui, lorsque fait en collaboration, permet d'examiner leur raisonnement et d'en discuter, de déceler leurs méprises et de déterminer les interventions à privilégier. Cependant, une pratique réflexive et collaborative est souvent plus efficace si les participantes et participants expriment des idées « divergentes » pour déterminer le besoin immédiat des élèves et les interventions à privilégier pour favoriser leur réussite. Il importe de réitérer que la solution n'est pas connue des personnes participant à l'enquête; donc chacune d'elles a le rôle d'émettre diverses hypothèses en vue que l'une d'elles soit acceptée et vérifiée ultérieurement.

Dans une vidéo portant sur l'apprentissage professionnel, de la série *Maîtres chercheurs en éducation* du ministère de l'Éducation de l'Ontario, Katz (2013b, traduction libre) affirme que c'est la « divergence » des idées qui a le potentiel de mener à un apprentissage professionnel plus signifiant pour les participantes et participants. Les propos du chercheur peuvent paraître provocateurs, mais ils invitent à réfléchir sur ce qu'est la pratique réflexive et la collaboration pour qu'elles mènent à une remise en question, à un changement de pratique et à un apprentissage professionnel signifiant.



## Les caractéristiques de l'enquête collaborative

Pour qu'une enquête collaborative conduite à l'apprentissage professionnel, plusieurs caractéristiques doivent être prises en compte, notamment celles proposées ci-dessous. Tel qu'il est mentionné dans le document [Enquête collaborative en Ontario – Ce que nous avons appris et où nous en sommes](#) (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2014b, p. 2), une CAP qui choisirait de mener une enquête collaborative pourrait évaluer la présence des caractéristiques en posant des questions liées à celles-ci.

- ▶ **Pertinence** : L'enquête collaborative se définit-elle à l'aide des preuves d'apprentissage des élèves?
- ▶ **Collaboration** : Les membres de la CAP coopèrent-elles et coopèrent-ils pour trouver des solutions aux besoins des élèves?
- ▶ **Réflexion** : Les actions sont-elles influencées par des discussions et des décisions de la CAP?
- ▶ **Itération** : La compréhension des participantes et des participants progresse-t-elle de façon régulière et cohérente au fil des étapes de l'enquête collaborative?
- ▶ **Raisonnement** : L'analyse a-t-elle recours à divers types de raisonnement (inductif, déductif et abductif) pour approfondir l'apprentissage professionnel?
- ▶ **Adaptation** : De quelle façon l'enquête influence-t-elle la pratique en salle de classe, et vice versa?
- ▶ **Réciprocité** : A-t-on déterminé un lien entre la théorie et la pratique?

(Inspiré de Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2011, cité dans Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2014b, p. 2.)

## L'enquête collaborative EN ACTION

Une enquête collaborative efficace comprend plusieurs étapes. Elle débute par une démarche visant l'analyse des preuves d'apprentissage des élèves en vue d'élaborer un plan d'action explicite découlant de la rédaction d'une théorie d'action. D'autres étapes s'ajouteront et serviront à atteindre les objectifs visés, soit l'apprentissage professionnel et l'amélioration du rendement des élèves. Les étapes peuvent être regroupées en deux catégories : la définition de la cible de l'enquête collaborative et l'enquête collaborative en action.

## DÉFINITION DE LA CIBLE DE L'ENQUÊTE COLLABORATIVE

<p><b>Preuves d'apprentissage des élèves</b> L'équipe de la CAP s'est penchée sur les habiletés des élèves en résolution de problèmes.</p>	<p>Lorsque les enseignantes et enseignants ont demandé à des élèves d'exprimer ce qu'elles et ils pouvaient faire pour améliorer leur compétence en résolution de problèmes, elles et ils ont été en mesure, jusqu'à un certain point, de relever quelques pistes d'amélioration. Cependant, plusieurs ont donné des réponses superficielles.</p>
<p><b>Questions</b> Pour déterminer un objectif sur lequel travailler, les enseignantes et enseignants analysent les preuves d'apprentissage recueillies. L'équipe de la CAP s'est posé plusieurs questions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les pistes qu'ont mentionnées les élèves leur permettront-elles véritablement d'améliorer leur compétence en résolution de problèmes?</li> <li>▶ Les élèves ont-elles et ont-ils simplement répété des stratégies qu'elles et ils connaissent depuis longtemps, mais pour lesquelles le personnel enseignant n'a pas encore attribué un effet sur leur apprentissage?</li> <li>▶ À quoi ressemble le développement d'une compétence comme la résolution de problèmes?</li> <li>▶ Qu'est-ce qui, une fois améliorée, pourrait avoir une influence positive sur l'apprentissage?</li> <li>▶ Quelles sont les stratégies qui pourraient améliorer la capacité des élèves à résoudre des problèmes plus complexes?</li> </ul>
<p><b>Hypothèses émises</b> Cerner l'action la plus importante à poser nécessite plusieurs réflexions. En sachant qu'il n'y avait pas nécessairement de solution précise, l'équipe a poursuivi sa réflexion en émettant des hypothèses.</p>	<p>H1 : Si les élèves exploraient plusieurs façons de représenter des problèmes et de communiquer leur apprentissage, elles et ils seraient alors en mesure de s'améliorer.</p> <p>H2 : Si les élèves avaient plus d'occasions de collaborer entre elles et eux, alors elles et ils seraient plus persévérants au moment de résoudre des problèmes.</p> <p>H3 : Si l'enseignante ou l'enseignant posait des questions qui exigeraient des élèves de justifier leur choix de stratégies, alors elle ou il pourrait les appuyer dans leur apprentissage.</p> <p>H4 : Si l'enseignante ou l'enseignant faisait un retour sur l'enseignement explicite de la résolution de problèmes, alors les élèves montreraient une capacité accrue à résoudre des problèmes.</p>



### DÉFINITION DE LA CIBLE DE L'ENQUÊTE COLLABORATIVE

#### **Théorie d'action formulée**

En poursuivant la discussion, l'équipe de la CAP formule une théorie d'action qui guidera les actions des enseignantes et des enseignants en salle de classe. C'est un processus de raisonnement et de réflexion assez long, mais indispensable.

La théorie d'action établit la relation entre l'enseignement (si...) et l'apprentissage (alors...).

**Si** nous mettons en œuvre différentes stratégies permettant aux élèves d'échanger entre elles et eux au sujet de leur démarche, **alors** elles et ils seront en mesure de mieux justifier leur choix de stratégie.

Une fois la théorie d'action ciblée, l'équipe de la CAP peut passer à l'élaboration d'un plan d'action. Les enseignantes et enseignants de l'équipe ont observé que les élèves ne pouvaient pas décrire la manière dont elles et ils pourraient améliorer leur compétence en résolution de problèmes. Elles et ils ont donc réfléchi sur les pratiques pédagogiques pouvant développer cet apprentissage en vue de créer un plan d'action. C'est en partant d'une remise en question qu'un plan d'action peut être élaboré et qu'une pratique réflexive sur l'apprentissage professionnel qui en résulte peut avoir lieu.

### ENQUÊTE COLLABORATIVE EN ACTION

LISTE DES PREUVES D'APPRENTISSAGE POUVANT APPUYER LA THÉORIE D'ACTION ET FAVORISER DES CHANGEMENTS DANS LA PRATIQUE PÉDAGOGIQUE	PREUVES D'APPRENTISSAGE QUI APPUIENT L'ÉNONCÉ	PREUVES D'APPRENTISSAGE QUI N'APPUIENT PAS L'ÉNONCÉ
Il est important de tenir compte de la qualité des preuves d'apprentissage, c'est-à-dire de s'assurer qu'elles décrivent la relation entre l'enseignement et l'apprentissage et qu'elles ne vont pas au-delà de l'énoncé.	En comparant leur stratégie avec celles d'autres équipes, les élèves peuvent évaluer le pour et le contre.	Les élèves comparent leur réponse entre elles et eux seulement.
	Les élèves utilisent divers modèles ou différentes représentations pour exprimer leurs idées.	Les élèves discutent entre elles et eux de mathématiques.
	Les élèves améliorent leur stratégie après avoir compris celle d'une ou d'un autre élève.	

## ENQUÊTE COLLABORATIVE EN ACTION

### Rassemblement des preuves d'apprentissage pour valider la théorie d'action

Selon l'échéancier des rencontres d'équipe de la CAP, les enseignantes et enseignants mettent en pratique certaines stratégies pour développer les habiletés des élèves en résolution de problèmes. Au moment des rencontres, les preuves d'apprentissage recueillies et celles échangées sont au cœur des discussions et offrent des pistes de modification ou des stratégies aidant l'élève dans l'apprentissage visé.

- ▶ Proposer aux élèves des problèmes à résoudre en collaboration.
- ▶ Mettre à l'essai une stratégie permettant aux élèves de faire part de leur raisonnement.
- ▶ Recueillir des preuves d'apprentissage (travaux d'élèves, vidéos, photos, observations, notes, etc.) pour en faire part aux membres de l'équipe au moment des rencontres de la CAP et leur permettre de valider les prises de décision afin de modifier une pratique.

### Pratique réflexive

La pratique réflexive est la dernière étape de l'enquête collaborative. Elle permet de déterminer les nouvelles pratiques qui seront adoptées en salle de classe.

Certaines questions plus précises visant l'apprentissage professionnel devraient permettre de confirmer la théorie d'action pour guider la pratique à adopter en salle de classe afin de répondre au besoin des élèves.

- ▶ Qu'avons-nous appris à propos de nos élèves? au sujet de la compréhension que nous avons de l'apprentissage des élèves?
- ▶ Quels sont les éléments que nous pouvons adapter, revoir ou préciser?
- ▶ Quelles pratiques pédagogiques avons-nous voulu explorer?
- ▶ Qu'avons-nous appris au sujet des élèves et sur la façon dont elles et ils apprennent?
- ▶ Que pensons-nous à présent? Est-ce différent de ce que nous pensions avant? Pourquoi, oui? Pourquoi, non?
- ▶ Quels sont les moments importants qui ont changé notre façon de penser? En quoi notre pratique s'en trouve-t-elle modifiée?

L'enquête collaborative est une démarche qui peut s'échelonner sur plusieurs mois. L'important, c'est la régularité des échanges et leur cohérence. Ceux-ci doivent être axés sur le résultat d'apprentissage professionnel qu'a établi au départ la communauté d'apprentissage et s'articuler autour de l'incidence des pratiques pédagogiques sur l'apprentissage des élèves. Ainsi, la validation des prises de décisions devrait s'entendre dans le discours des enseignantes et des enseignants et s'observer dans la pratique pédagogique et l'apprentissage des élèves.